

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 40 (1904)

**Heft:** 13

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

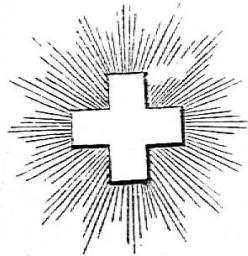
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XL<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 13



LAUSANNE

26 mars 1904.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les écoles pédagogiques du temps présent.* — *Chronique scolaire : Examens de recrues, Neuchâtel, Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue française : La prose de nos écoliers.* — *Première leçon de coupe.* — *Problèmes pour le degré intermédiaire.* — *Comptabilité : Compte d'une ménagère.* — *Dessin : Travaux en fer forgé.*

## LES ÉCOLES PÉDAGOGIQUES DU TEMPS PRÉSENT

### II. Les négatifs.

En complète opposition avec les doctrines de la pédagogie traditionnelle se trouvent les partisans de l'anarchisme ou du nihilisme scolaires. Ce sont les négatifs de la pédagogie ; ils s'élèvent contre les systèmes qui tendent à « mécaniser » l'instruction, à arranger les choses de telle façon que la méthode puisse servir, pour n'importe quel instituteur et pour n'importe quel élève. Ces insurgés ou ces sceptiques se rangent volontiers sous la bannière de celui qu'on a appelé le « Rousseau slave », le comte Léon de Tolstoï. Pièce après pièce, ils démolissent tout l'édifice péniblement construit par l'expérience et le progrès des temps. Au reste, le progrès, à leurs yeux, n'est qu'un leurre, une utopie ! « La croyance au progrès, dit Tolstoï, moi, je ne la partage pas. Je suis affranchi de la superstition du progrès ». A qui profite-t-il, ce soi-disant progrès, ce n'est en tout cas pas au peuple, mais simplement aux classes dirigeantes satisfaites des avantages qu'il procure. On prétend que le télégraphe est un progrès, mais à qui sert-t-il ce télégraphe ? Le peuple n'en a cure, car il n'envoie pas de dépêches. Il se borne à entendre les bruits des fils télégraphiques : « Toutes les dépêches qui passent, rapides, au-dessus de sa tête, ne sauraient augmenter son bonheur d'un grain de sable ! » Parlera-t-on du chemin de fer ? Mais le peuple — c'est Tolstoï qui l'affirme — ne va pas en chemin de fer ; de l'imprimerie ? Mais le peuple ne lit pas ; il n'en a pas les loisirs. Et poursuivant ainsi son argumentation ironique, le grand écrivain russe conclut en disant que les progrès de la civilisation ne sont nullement synonymes d'accroissement de bonheur. Puis, il termine par quelques boutades et se demande si le progrès est prouvé, parce

que nos rues sont mieux éclairées qu'autrefois, parce qu'on bat moins les femmes et les enfants que jadis et parce que les dames écrivent sans fautes d'orthographe !

Une seule chose demeure : la liberté, la liberté absolue. C'est celle que le peuple réclame. Ces instincts du peuple sont infaillibles. Seul le peuple sait ce qui lui convient, de quelles études il a besoin. La prétendue puissance de l'éducation n'existe pas. C'est encore une chimère. L'instruction obligatoire et gratuite, régularisée, organisée de toutes pièces, a fait plus de mal que de bien. Il n'existe pas non plus de type idéal d'éducation qui soit conforme à la raison et réponde aux besoins universels de l'humanité entière. Toutes les institutions scolaires, de la classe enfantine à l'Université, sans oublier les écoles privées et, en particulier, les pensionnats de jeunes filles, sont nuisibles et doivent être maudites comme des entreprises arbitraires, comme des usurpations violentes contre la liberté, le libre développement de l'humanité. C'est du Rousseau renouvelé, mais du Rousseau farouche, sauvage et d'une hardiesse inouïe, barbare. Les méthodes de la pédagogie moderne aboutissent toutes au résultat que les Allemands, grands faiseurs de systèmes et abstracteurs de quintessence pédagogique, qualifient par le mot *Verdummen*, c'est à dire une action qui abêtit, fausse l'esprit et altère les aptitudes intellectuelles.

Pourquoi donc soustraire l'enfant aux conditions naturelles de développement, à la famille, à la vie de la maison ? C'est la maison qui apprend le mieux à l'enfant à lire, à écrire, à calculer. Comparez, au reste, le fils de paysan qui n'a jamais étudié avec le fils de famille, que son précepteur instruit depuis l'âge de cinq ans. C'est toujours le premier qui l'emporte en esprit et en savoir. Il est plus fort, plus puissant, plus indépendant, plus juste et plus humain.

Le pessimiste russe fait d'ailleurs fi du zèle, du dévouement des instituteurs et des institutrices qui s'efforcent de transmettre à leurs élèves leurs sentiments et leurs pensées et de les élever selon le modèle de perfection et d'idéal qu'ils ont conçu. Vous ne devinerez jamais comment l'auteur de *La Guerre et la Paix* explique cette sollicitude. Je vous le donne en mille : « L'éducation, c'est la tendance d'un individu à rendre un autre individu tel qu'il est lui-même (la tendance du pauvre à s'approprier la fortune du riche, la jalousie d'un vieillard en voyant la jeunesse fraîche et vigoureuse, jalousie érigée en principe et en théorie). J'en suis persuadé, si le maître peut déployer une telle ardeur dans l'éducation de l'enfant, c'est uniquement qu'au fond de cette tendance se recèle, avec la jalousie de la pureté de l'enfant, le désir de le voir semblable à soi, c'est à dire plus dépravé ». Et voilà les éducateurs bien arrangeés ! Ce sont des corrupteurs du cœur et de l'esprit ! A lire des calomnies pareilles, on est saisi de frayeur et on a le froid à l'âme.

Quant à l'institutrice — je vous en demande pardon, Mesdames, — il la juge encore plus sévèrement : « C'est une créature mons-

trueuse, qui fait consister toute la perfection de la nature humaine dans l'art de tirer la révérence, de porter des cols et de parler français ! »

Mais notre romancier ne se contente pas de démolir. Il veut rebâtir et, en cela, il a raison. Nous allons donc le voir à l'œuvre, appliquant ses théories. Il fonde dans ses terres, à Yasnaïa Poliana, dans le gouvernement de Toul, une école qui ne ressemblera en rien à celles qui existent ailleurs. Ce sera une école sans programme, sans règlement, sans discipline. Les élèves choisiront eux-mêmes leurs objets d'études. Paul arrive le matin et désire lire, qu'il lise ! A peine ose-t-on objecter qu'encore faut-il qu'il sache lire et pour cela qu'on le lui ait appris. Pierre vient l'après-midi et veut raboter. Qu'il rabote ! Jacques désire se coucher sous le pommier en fleurs. Qu'il se couche et qu'il muse ! Paul a entendu parler dans sa famille de l'histoire d'Ivan le Terrible et désirerait en savoir davantage sur ce héros. Ah bien ! voilà le moment venu de lui en parler, puisque Paul est dans un état d'esprit qui lui permet de s'assimiler les connaissances qu'il réclame. Je vais donc lui conter cette histoire. A un moment donné, l'élève fera entendre au maître qu'il n'y a pas lieu de continuer un enseignement qui ne lui plaît pas, qui va à l'encontre de ses goûts naturels, et il n'y a qu'à obtempérer à son désir. Et, dans cette école, l'élève s'installera où il voudra, comme il voudra, sur la table, par terre, sur les genoux de ses camarades, pourquoi ne pas dire sur le dos du pauvre magister ! Le peuple seul a le droit de choisir ses maîtres, de les payer comme il l'entend, d'ouvrir les écoles où bon lui semble, dans un cabaret, dans une grange, dans une écurie, dans un poulailler, peu importe, si l'on enseigne bien, à la manière tolstoïenne, c'est-à-dire si l'on n'enseigne pas ! Les écoles normales sont inutiles. Pour l'enseignement tel que Tolstoï le comprend, le premier venu suffit : un prêtre, un soldat, un passant quelconque. « Pour peu qu'il sache lire et ne présente rien de suspect. » Inutile d'y employer des émules de Pestalozzi. « Et le fameux Pestalozzi, s'écrie Tolstoï et Diesterweg, et Denzel et Waitz, et la méthodique, et l'euristique, la didactique, le concentrisme ! Toutes ces méthodes venues d'Allemagne n'ont qu'un mérite, c'est de faire perdre beaucoup de temps en apprenant aux enfants, avec des allures pédantesques, ce que les enfants savent déjà. Dans des leçons de choses, on apprend à nommer les objets usuels, à découvrir leurs principales qualités, à distinguer le côté droit du côté gauche, etc. Le réformateur russe conclut ainsi : « La première chose qui saute aux yeux, c'est que tout cela s'adresse à des enfants imaginaires, à des enfants comme je n'en ai jamais vu, pour ma part, dans tout l'empire russe... Les enfants de moins de deux ans savent déjà tout cela... Peut-être les enfants hottentots et nègres, peut-être aussi certains enfants allemands (il est cruel pour ses voisins de l'ouest), peuvent-ils ignorer ce qu'on leur apprend dans ces entretiens ; mais les enfants russes, à l'exception des seuls idiots, savent tous, dès leur

entrée à l'école, ce que signifie *en bas, en haut*, ce que c'est qu'*un banc, une table...* »

Et l'école telle que la rêve Tolstoï ne peut et ne doit avoir qu'un seul but, si elle ne veut pas attenter à la sacro-sainte liberté des enfants : la transmission du savoir, de l'instruction, sans autres préoccupations, sans chercher jamais à pénétrer dans le domaine moral des convictions, des croyances et du caractère. L'école transmet les connaissances qu'elle possède en laissant à ceux qui s'inscrivent la liberté de les accepter ou de les refuser. Les instituteurs n'ont point à se préoccuper de l'emploi que les consommateurs feront de leurs marchandises, de l'action éducative à exercer par leur enseignement. On dit — c'est Tolstoï qui parle — que la science contient en soi un élément d'éducation (erziehliches Element); cela est juste et cela est faux. La science est la science et ne contient rien autre en soi. Mais l'élément d'éducation se fait jour dans l'enseignement de la science, dans la passion du maître pour la science, dans la connaissance approfondie de son sujet. Alors seulement cette passion se communique aux élèves et exerce sur eux une action éducative.

Et le Jean-Jacques russe conclut ainsi : « Veux-tu élever les enfants ? aime la science et sache-la, et les élèves t'aimeront, ils aimeront la science, et tu les élèveras. Mais si tu ne l'aimes pas toi-même, que tu les contraignes ou non, la science ne produira point sur eux d'action éducative ! »

Il est déjà plus facile d'être d'accord avec Tolstoï sur ce point que sur ce qui a trait à ses autres rêveries pédagogiques.

L'Ecole de Yasnaïa Poliana fut donc ouverte. On y admit des élèves et Tolstoï en personne se fit leur maître. Aussi bien conçoit-on que l'on attendait avec quelque impatience les résultats de ce nouvel enseignement ! Eh bien ! il faut le dire sans hésiter, les résultats furent plus que médiocres ; ils furent franchement mauvais. On constata que la grande masse des écoliers ne faisait rien ou pas grand' chose, que beaucoup d'enfants passaient des journées, des semaines, des mois à l'école sans jamais témoigner le désir de savoir quoi que ce soit. Et voilà que les parents s'aperçurent que le grand pourfendeur des usages établis, qui s'était élevé avec véhémence contre l'*enseignement obligatoire*, en arrivait petit à petit à condamner les enfants à l'*ignorance obligatoire*.

Le romancier-pédagogue remit la direction de sa classe à sa fille ; mais les parents avaient perdu confiance et l'école fut fermée au bout de quelque temps.

Qui sait même si ce n'est pas ce qu'avait cherché le paradoxal Tolstoï ? Il a prétendu lui-même quelque part qu'il avait simplement voulu troubler dans leur quiétude les pédagogues officiels. Il y a certainement réussi.

Et que sera-ce donc quand le maître ne sera plus un Tolstoï, mais un simple instituteur !

*(A suivre.)*

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**Examens des recrues en 1904.** — Le Département militaire a désigné comme suit les experts pédagogiques :

1<sup>er</sup> arrondissement (Haut-Valais, y compris) : Genève, M. Merz, inspecteur ; Meyrier ; Vaud, M. Merz ; Valais, M. Scherf, professeur, Neuchâtel.

2<sup>me</sup> arrondissement : Neuchâtel, M. Allet, professeur, à Sion ; Fribourg, M. Eperon, professeur, à Cossonay ; Jura bernois, M. Jomini, professeur à Nyon.

**NEUCHATEL.** — **Fonds scolaire de prévoyance.** — Le résultat financier de l'exercice écoulé compte parmi les meilleurs. En effet, la fortune totale de ce fonds s'est accrue cette année de fr. 27 997,16 et atteignait donc au 31 décembre 1903, la somme de fr. 672 513,23.

Ensuite de la décision prise par le Grand Conseil, sur l'emploi de la part de subvention fédérale revenant à notre canton, pour l'année 1903, les ressources, dès 1904, s'augmenteront encore d'une somme approximative de 2500 fr. représentant l'intérêt de ce don généreux, environ 70 000 fr. s'ajoutant au capital sus-indiqué.

Cette heureuse situation permettra d'examiner sérieusement la possibilité de servir prochainement la pension de retraite au chiffre élevé de 1200 fr.

Pour 1904, la pension et l'indemnité au décès seront portées au taux normal,

savoir :  
a) la pension ancienne, à fr. 200.—  
b) " nouvelle " 800 —  
c) l'indemnité au décès " 3000.—

\*\* **Les examens d'Etat** ou examens des candidats au brevet de connaissances pour l'enseignement primaire, auront lieu, à Neuchâtel, aux dates suivantes :

Examens écrits, les vendredi 15 et samedi 16 avril 1904.

Examens oraux, du mercredi 27 au vendredi 29 avril 1904.

L'âge requis pour être admis aux examens est au minimum de 18 ans révolus.

S'inscrire au secrétariat du Département de l'Instruction publique jusqu'au 4 avril prochain.

\*\* **Bibliothèques scolaires en 1903.** — Le nombre des Commissions scolaires auxquelles le Département de l'Instruction publique a alloué une subvention pour achats de volumes pour les bibliothèques scolaires est de 59.

Il a été remis une somme totale de 1587 fr. aux Commissions scolaires du Landeron, de Boudry et de la Chaux-de-Fonds, pour achat de prix d'école.

Le nombre des volumes existant, au 31 décembre 1903, dans les bibliothèques scolaires du canton est de 78 404.

Pendant l'année 1903, 94 559 livres ont été lus par 3816 abonnés, élèves des écoles ou adultes.

HINTENLANG.

† **Alfred Thiébaud.** — Encore un homme d'école qui descend dans la tombe ! — L'excellent instituteur qu'a été Alfred Thiébaud est mort subitement à Neuchâtel samedi soir, à 6 heures, au moment où il montait dans le train qui devait le ramener au sein de sa famille.

Parti en parfaite santé de la maison pour assister à une séance du comité d'organisation du congrès scolaire qui doit avoir lieu cet été à Neuchâtel, Alfred Thiébaud, frappé d'une attaque cérébrale, s'est éteint brusquement, à l'âge de 58 ans. La mort impitoyable l'a enlevé à l'affection de sa famille et à celle de ses nombreux amis.

Nombreux, en effet, sont ceux qui, dans notre canton et même au delà de ses frontières, connaissaient et aimaient celui que nous pleurons. Cet homme au caractère sincère, loyal et bon, ne comptait parmi nous que des amis.

Son cœur généreux, largement ouvert à toutes les infortunes, ne connaissait

ni l'envie, ni la médisance. Jamais nous n'avons entendu sortir de sa bouche le moindre blâme à l'adresse de qui que ce soit.

Sa généreuse nature voyait en tout et partout le bien à relever ; il savait excuser la faiblesse, atténuer la faute commise.

Quand il paraissait dans une de nos assemblées, sa bonne et joviale figure avait le don d'attirer à lui toutes les sympathies.

Instituteur, il le fut de toutes les forces de son âme ; il aimait sa tâche de tout son cœur et de toute sa pensée. Et pendant quarante années, il se dépensa tout entier pour l'école, pour les nombreux petits enfants qui lui ont été confiés.

Débutant en 1864 sur les montagnes de Travers, passant une année aux Hauts-Geneveys, c'est au Locle que s'est écoulée la presque totalité de sa carrière si utile et si bien remplie.

Nombreux, bien nombreux sont ceux qui se souviennent avec bonheur des heures passées en classe sous la direction de cet homme modeste autant que bon, qui savait tour à tour intéresser, captiver, égayer ses élèves. Par sa parole, par son exemple, il avait sur eux une influence considérable, et le jour où nous avons conduit ce maître dévoué au champ de l'éternel repos, il a été accompagné par une foule émue et recueillie d'élèves de tout âge qui a voulu, une dernière fois, rendre hommage au maître aimé et vénéré.

Jamais instituteur ne fut plus aimé de ses collègues, qui lui étaient sincèrement attachés. Il les considérait tous comme ses amis et ses frères d'armes ; du plus jeune au plus âgé, tous l'appelaient l'ami Alfred.

Depuis plusieurs années, et malgré ses refus réitérés, il devait à la confiance qu'il inspirait à ses collègues, l'honneur de présider aux destinées de la Société pédagogique du canton de Neuchâtel.

Pendant ces dernières années surtout, sa tâche de président était parsemée de difficultés. Grâce à son caractère aimable et ferme, il sut maintenir l'union et la concorde au sein du corps enseignant, et il était rare que ses sages avis, basés sur une longue expérience des choses de l'école, ne fussent pas écoutés.

Son départ si inattendu causera un grand vide dans la Société pédagogique de la Suisse romande dont il était le vice-président aimé et respecté.

Alfred Thiébaud, à côté des questions d'ordre pédagogique, s'est aussi occupé des œuvres de mutualité. Il était depuis plusieurs années le caissier central de la Société fraternelle de prévoyance.

Sa mort va causer d'unanimes regrets au sein des mutualistes neuchâtelois.

Dans ce milieu aussi, Alfred Thiébaud ne comptait que des amis. Son travail dans ce domaine a été considérable et son dévouement sans bornes.

Et voilà, cet homme si utile aux siens et aux autres, est tombé dans le sillon qu'il creusait avec amour et persévérence. Ce citoyen a honoré, par son travail modeste d'éducateur du peuple et de philanthrope éclairé, la petite patrie neuchâteloise.

Nous nous souviendrons de lui avec amour et reconnaissance.

Nous l'avons couché dans son cercueil le cœur meurtri d'une poignante émotion. En perdant Alfred Thiébaud, nous avons perdu un ami de la première enfance, un collaborateur de quarante années de travail continu et persévérant ; cette âme, sœur de notre âme, éprise du même amour pour l'école du peuple et du même idéal pour l'amélioration du sort de ceux qui peinent et qui souffrent, s'est éteinte pour toujours.

Alfred Thiébaud a disparu du milieu de nous ; son souvenir aimé et béni ne s'envolera jamais du cœur de ceux qui l'ont connu. Elèves, instituteurs, mutualistes, tous expriment à sa famille désolée leur profonde sympathie. A l'ouvrier qui tombe foudroyé sur le champ du rude et pénible labeur, ils expriment leur immense reconnaissance.

Ami, cher compagnon de lutte et de travail, dors, dors en paix ton dernier sommeil et au revoir !

LÉON LATOUR.

\*\* *Les obsèques d'Alfred Thiébaud.* — Mardi après-midi, plus de trois cent cinquante personnes ont rendu les derniers devoirs au regretté Alfred Thiébaud. Nombre d'instituteurs et de membres de la Société fraternelle de prévoyance de toutes les parties du canton, avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure l'ami disparu. Les couronnes et les bouquets étaient nombreux ; trois bannières de la Prévoyante et de la Société fédérale de gymnastique figuraient au cortège. La cérémonie eut lieu dans la chapelle du cimetière, presque trop exiguë pour la circonstance. Après l'allocution religieuse de M. le pasteur Schneider, quatre discours furent prononcés par MM. H. Blaser, inspecteur scolaire, au nom du département de l'instruction publique ; Fritz Huguenin-Jacot, président de la commission scolaire ; L. Russillon, vice-président du comité de la Société pédagogique neuchâteloise, et Léon Latour, président du comité central de la Société fraternelle de prévoyance.

**VAUD.** — **Enseignement antialcoolique.** — Dans tous les milieux, on commence à reconnaître la nécessité de la lutte antialcoolique ; les sociétés qui combattent l'alcoolisme — et elles sont nombreuses et puissantes en Suisse — sont maintenant regardées comme des sociétés d'utilité publique, comme des associations patriotiques ayant en vue le relèvement moral du peuple, et bien peu de personnes songent encore à les attaquer. Mais, en ces dernières années, le mouvement antialcoolique cherche à concentrer ses efforts non plus sur les classes d'adultes, mais sur les milieux enfantins, sur ces milieux d'intelligences en formation, d'êtres encore malléables qui donneront les hommes de demain. On a généralement reconnu que l'Ecole a le devoir et le pouvoir de faire la guerre à l'alcool, et qu'il vaut mieux prévenir le mal que de le guérir.

La lutte contre l'alcoolisme à l'Ecole est déjà fort bien organisée dans certains pays (Etats-Unis, Canada, France, Angleterre, Belgique, etc.) ; chez nous, elle est à ses débuts ; nous sommes encore à l'ère des discussions, des tâtonnements, peut-être des hésitations. Cependant de vigoureux coups de sabre ont été déjà donnés dans la face hideuse du « démon alcool ». Citons de mémoire la remarquable brochure de M. le Dr Hercod : « *l'Ecole et la Lutte contre l'alcoolisme* », l'appel de M. Gilliard : « *L'homme du Relèvement* », les travaux de la Société suisse des maîtres abstinents, etc.

Nous avons déjà annoncé que, dans leur séance du 20 février, les délégués de S. P. V. ont décidé de demander au Département de l'Instruction publique de mettre à l'étude, dans les prochaines conférences, la question de l'enseignement antialcoolique. Cette décision est le résultat d'une démarche faite auprès du Comité de la dite société par M. Hercod, professeur à Lausanne, et M. Ch. Gailhard, instituteur à Territet. Cette question est trop importante pour que l'*Educateur* ne s'y intéresse pas vivement.

Nous désirerions toucher aujourd'hui un point tout à fait spécial du sujet que nous avons, du reste, effleuré déjà dernièrement dans un journal lausannois, ce qui nous a valu plusieurs lettres et une réplique — très gentille — dans l'*Abstinence*, le journal de M. Hercod.

Si l'on veut commencer d'une façon sérieuse la lutte contre l'alcoolisme à l'Ecole, à qui incombe le devoir de l'organiser ? C'est évidemment aux maîtres secondaires et primaires. Et parmi ces maîtres, lesquels sont tout indiqués pour ouvrir les feux, pour se placer résolument à l'avant-garde ? C'est, nous semble-t-il, les membres de la Section vandoise de la Société suisse des maîtres abstinents qui, depuis plusieurs années déjà, travaillent pour la grande cause. Ces collègues seraient en droit de nous répondre : « Mais nous sommes à l'œuvre depuis longtemps déjà ! Nous n'avons pas attendu vos conseils pour commencer à travailler ! » Et ils auraient peut-être raison... Ils pourraient aussi nous reprocher notre longue indifférence, notre apathie, nos hésitations. Et ils n'auraient pas tort... Mais — car il y a un mais — cette société, comme son nom l'indique, n'est composée que de maîtres *abstinents*. Et si nous manifestons le désir de

vouloir travailler avec elle pour la grande cause antialcoolique, nous recevons en réponse un « bulletin d'adhésion avec engagement d'abstinence totale ». — Cela nous est arrivé dernièrement. Vraiment, c'est nous obliger à passer par la porte étroite pour entrer dans la citadelle des lutteurs. Car, enfin, est-il nécessaire d'être *abstinent* pour donner un enseignement antialcoolique et pour prêcher d'exemple même ? Et une société qui poursuit un but pareil à celui que poursuit la S. S. D. M. A. ne pourrait-elle pas se composer de deux éléments : de membres abstinents et membres non abstinents, mais gagnés à la cause de l'antialcoolisme ? Les premiers pourraient être actifs et les seconds passifs, si on juge nécessaire de faire une distinction entre ces deux catégories de membres.

Nous ne voudrions pas que la Section vaudoise des maîtres abstinents, pour laquelle nous éprouvons une grande sympathie, pense que nous cherchons à lui donner ici des conseils ; nous n'avons aucunement cette prétention qui serait, du reste, déplacée. Nous désirerions simplement attirer son attention bienveillante sur ce fait, que les maîtres non abstinents, mais partisans d'un enseignement antialcoolique bien organisé, gagneraient beaucoup à entrer en contact avec ses membres, à étudier avec eux divers sujets, à travailler avec eux. L'union fait la force... Dans le cas particulier, elle apporterait aussi la lumière.

On nous dit : « Les sociétés antialcooliques ont fait de douloureuses expériences ; elles savent que toute association admettant en son sein des « tempérants » et des « abstinents », ne peut subsister. Notre société veut que ses membres donnent l'enseignement antialcoolique et prêchent en même temps d'exemple. »

Ceci est vrai, dans un sens. Je ne me représente guère une société visant « le relèvement des buveurs » et admettant comme membres d'autres personnages que des buveurs d'eau claire. Mais ce n'est pas là le but que se proposent les maîtres d'école ; ils veulent combattre l'alcoolisme en montrant aux enfants les dangers qu'il présente, en leur conseillant de ne pas user de boissons alcooliques dans leur jeune âge, mais en les laissant libres pour plus tard ; si l'enseignement a été bien donné, il portera des fruits ; le jeune homme tiendra compte des avertissements reçus au temps de l'enfance. Et nous prétendons que — en pays de vignoble surtout — un instituteur non abstinent, mais sobre, est presque mieux placé pour donner pareil enseignement qu'un maître abstinent. Il sera certainement mieux écouté, car le vigneron éprouve souvent pour l'abstinent une certaine répulsion (le mot est peut-être un peu fort) ; on ne peut lui en vouloir : c'est le *struggle for life* qui lui inspire ce sentiment. L'enfant du vigneron aura plus confiance en l'enseignement antialcoolique du maître, s'il sait que celui-ci n'est pas lié par un engagement d'abstinence et goûte, avec modération, aux fruits du dur labeur de ses parents.

Trois points nous paraissent clairs :

1<sup>o</sup> L'enseignement antialcoolique est nécessaire ; il demande à être organisé au plus tôt dans nos écoles vaudoises.

2<sup>o</sup> Les maîtres abstinents sont bien placés pour donner cet enseignement.

3<sup>o</sup> Les maîtres non abstinents, mais gagnés à la cause antialcoolique, peuvent donner aussi cet enseignement avec succès.

Maintenant, comme il n'est pas permis de supposer que tous les maîtres primaires et secondaires puissent devenir des maîtres abstinents, mais comme il est permis de croire que la grande majorité d'entre eux sont « modérés » et partisans d'un enseignement antialcoolique, il nous paraîtrait raisonnable, utile et généreux, de voir maîtres abstinents et maîtres non abstinents s'unir pour le triomphe de la lutte contre l'alcoolisme à l'école, et il nous serait infiniment agréable de savoir que *l'unique société antialcoolique vaudoise, composée exclusivement de maîtres*, veuille bien prendre sous sa paternité l'organisation d'un pareil mouvement. Cette société, en faisant sa démarche récente auprès du Comité de la S. P. V. a déjà fait un pas en avant : nous l'en félicitons.

Paul-E. MAYOR.

## PARTIE PRATIQUE

### LANGUE FRANÇAISE

#### La prose de nos écoliers.

Tel est le titre d'une étude de longue haleine que M. *Ed. Vittoz*, professeur à Lausanne, vient de faire paraître. La *Société évangélique d'éducation*, qui en a eu la primeur dans sa séance de l'automne dernier, a décidé l'impression et la propagation de ce travail, aussi nouveau qu'utile<sup>1</sup>.

Jusqu'ici, en effet, on s'était borné à analyser notre langage populaire : nous avons des glossaires vaudois, neuchâtelois, genevois, très intéressants et complets ; mais je ne sache pas que l'on ait jamais recueilli et classé, non seulement les vocables, mais les tournures, les constructions favorites de nos écoliers. Or, M. Vittoz a fait, à travers les innombrables pages manuscrites d'élèves de tous âges et de toutes conditions, une enquête longue et patiente, dont le résultat fait ressortir impitoyablement nos défauts ordinaires plutôt que nos qualités. Je dis nos défauts, car je soupçonne fort M. Vittoz d'en vouloir à la prose des écoliers d'hier, pour le moins autant qu'à celle de nos enfants. Et je ne saurais lui en faire un reproche : notre critique est si redoutablement documenté. A qui voudrait présenter une timide objection, M. Vittoz oppose non des affirmations, mais des faits si probants qu'il n'y a plus qu'à se déclarer convaincu.

Le travail que nous avons sous les yeux est une œuvre de bonne foi, une courageuse recherche inspirée par le souci de la vérité et de la clarté scientifique. Il touche aux questions les plus importantes de l'art d'écrire. Laissant de côté ce qui a rapport à l'orthographe, à la pure grammaire, à notre vocabulaire provincial, aux répétitions de mots, même à la composition, — ce mot pris dans son sens strict — M. Vittoz s'attache exclusivement aux règles du style, c'est-à-dire de la rédaction écrite.

Il instruit son procès de la façon la plus naturelle, en posant d'abord quelques principes généraux incontestés. La *clarté* est la condition absolue du langage ; conséquences : exprimez-vous de façon que vous vous compreniez vous-même et que l'on vous comprenne ; déchargez votre prose de tout ce qui est inutile au sens. Ce chapitre de la clarté est un des plus intéressants et des plus importants de l'ouvrage ; c'est en tout cas le plus riche et le plus fortement motivé : nous avons tant de peine à voir clair en nous-même et à nous exprimer de manière à être compris ! Les nombreuses équivoques de notre prose quasi-française sont énumérées et redressées par M. Vittoz avec une exactitude et un à-propos remarquables ; et c'est ainsi, par des exemples variés et toujours pris sur le vif, que nous nous initions le mieux à cette cause déjà bien vieille, mais encore et pour longtemps actuelle : parler français.

En ceci, l'étude que notre collègue vient d'entreprendre est de la plus haute utilité ; on a beau croire savoir sa grammaire, avoir lu et analysé quelques bons

<sup>1</sup> Voir sur la couverture du présent numéro l'annonce de cet ouvrage, en souscription chez le gérant de *l'Éducateur*. (Inutile d'ajouter que les membres de la Société évangélique d'éducation sont inscrits d'office.)

auteurs, s'être même exercé à l'art d'écrire ; la perfection est encore bien loin, faute de guide ou de critique. Il faut savoir gré à ce jeune professeur d'oser entreprendre une pareille tâche. S'il ne résout pas toutes les difficultés, s'il ne parvient pas à panser toutes les plaies de notre langue écrite, il n'en est pas moins un précieux initiateur, un « épurateur » courageux de notre prose usuelle, et à qui serait tenté de l'accuser *a priori* de *purisme*, la lecture attentive de ces pages ferait un devoir de reconnaître que l'auteur ne veut qu'être correct ; je me trouve, pour ma part, bien embarrassé de découvrir dans ces critiques quoi que ce soit de trop rigide ou de pédant.

Un mérite particulier de l'œuvre de M. Vittoz est de signaler à la fois le mal et le remède. Les documents sont classés, analysés, corrigés, remaniés. Le lecteur suit sans effort tout le travail de l'auteur et du correcteur ; il participe à l'élaboration de la matière, au choix et au classement des exemples, à l'examen critique et au corrigé des travaux. Une telle lecture n'est jamais ennuyeuse, puisqu'elle est une sorte d'entretien continual avec un guide invisible mais toujours vigilant. Et il y a tout profit à se laisser conduire ainsi dans ce trop authentique répertoire d'extraits, de provenance très variée, mais présentant un ou plusieurs caractères communs : longueur, lourdeur, maladresse, laideur, manque de goût, défaut du sens de l'harmonie, défaut de mesure, défaut de logique, imprécision.

Sur ce dernier point, les munitions de notre critique sont inépuisablement abondantes. Parfois les échantillons sont si amusants qu'on rit au lieu de rougir, et les « joyeusetés », pourtant discrètement semées dans ces pages plutôt sévères, sont un charme de plus.

Le chapitre des *ornements du style, épithètes, clichés, banalités*, est sans conteste le plus attrayant du livre ; ce pourrait bien en être aussi le plus utile, le plus fertile en conseils pratiques à l'adresse de tous ceux qui écrivent, aussi bien que des seuls écoliers. Dans cette dernière partie, le débat s'étend et s'élève plus haut que le domaine des mots ; il touche à la noble région de la pensée, et la conclusion générale en jaillit naturellement sous la forme du vers de Boileau : « Avant donc que d'écrire, apprenez à penser ». Ce dont nous avons un besoin tout particulier, puisque, selon le mot acerbe, mais trop juste de M. Samuel Cornut, qui sert d'épigraphie à l'œuvre : « Nous devons nous dégager laborieusement du parler romand, si lourd, si mou, à moitié figé, à moitié corrompu, que les révolutions du goût et de l'esprit n'ont jamais fouetté ni vivifié ».

\*

Voilà déjà de quoi fournir matière à une étude comme le corps enseignant romand ne s'en est pas vu souvent dédier. Ce n'est pas tout. A la demande de ceux qui avaient eu le privilège de l'entendre, l'auteur ajoute un dernier chapitre sous le titre de : *Quelques mots sur l'enseignement de la composition et sur le travail d'assimilation de la langue*. Il ne prétend épuiser ni l'un ni l'autre de ces problèmes aussi arduis que complexes ; mais en un raccourci lumineux dans sa richesse et sa concision, il passe en revue la plupart des innombrables questions qui se résument en celle-ci : comment enseigner la composition

française ; puis il montre, en multipliant les exemples les plus suggestifs, de quel précieux secours sont entre autres l'étude de la synonymie et de la filiation des sens, et pour l'acquisition raisonnée de la langue et pour le travail d'éducation intellectuelle.

Quand nous aurons ajouté que M. Vittoz donne en passant une liste commençée de sujets qu'il propose aux observations de ceux qu'intéressent les questions de langue ; que, en un avant-propos lestelement troussé, il discute de la notion de *purisme*, puis s'attaque au problème si souvent posé, et repris récemment par M. Brunetière lui-même : *l'art d'écrire peut-il s'enseigner*, nous en aurons dit assez pour gagner à sa volumineuse étude des souscripteurs en grand nombre, et tous remarqueront la vigueur et l'aisance avec lesquelles il imprime peu à peu dans la conscience du maître d'école cette loi pédagogique si nettement formulée :

« En matière d'éducation intellectuelle ou morale, toute acquisition qui ne procède pas de quelque activité personnelle, n'est que de surface ; elle est donc nulle et non avenue ; en ce qui concerne l'acquisition des formes du langage en particulier, tout exercice, tout travail qui n'implique pas la solution personnelle de quelque problème, si minime qu'en puissent être la valeur et le résultat, tout ce qui, en un mot, se réduit à une opération machinale, doit être considéré comme sans portée au point de vue de la culture intellectuelle, et sans utilité quant à l'assimilation de la langue. »

U. B.

---

## PREMIÈRE LEÇON DE COUPE

*Leçon préliminaire.* — Quelques mots sur la nécessité d'apprendre de bonne heure à couper et à confectionner les vêtements. — Economie. — Plaisir que doit trouver une jeune fille à ce genre de travail. — Services qu'elle peut rendre à sa famille. — Préparation en vue de son avenir. — Application qu'il faut apporter aux leçons de coupe ; attention qu'elles réclament.

*Des vêtements en général.* — Lingerie, robes, manteaux.

*Lingerie.* — Layette, lingerie pour enfants, lingerie pour dames, lingerie pour hommes.

*Etoffes employées pour la lingerie.* — Quelques mots sur la toile de fil, sur la toile de coton et sur la flanelle. — Différents échantillons de ces tissus. — Sens de l'étoffe. — Où place-t-on la lisière dans tous les vêtements ? — Exception pour les manches, les ceintures, les poignets et les cols.

*Layette.* — De quels vêtements se compose la layette ? — Mesures de convention pour les premiers vêtements que l'on fait de deux ou trois grandeurs différentes. Pour les objets qui se confectionnent après la naissance du bébé, on peut prendre les mesures en tenant toujours compte de quelques centimètres de plus, en prévision du développement rapide de l'enfant et aussi parce que celui-ci ne doit jamais être serré dans ses vêtements.

### Chemisette de bébé.

#### *Première grandeur.*

*Matériel pour l'institutrice* — Un tableau noir, craie, règle graduée, équerre. — Une chemisette confectionnée (voir fig. 2 et 3 du manuel indiqué). — Le

patron découpé de ce vêtement. — Quelques clous à tête plate. — Papier fort et papier souple. — Etoffe blanche (27 cm.).

*Matériel pour les élèves.* — Crayon, gomme, règle graduée, équerre, une bandelette de papier, cahier de papier fort proportionné à la grandeur des patrons (pour la layette, 37 cm. sur 54 environ). — Une feuille de papier fort ayant les dimensions du cahier. — Une feuille de papier souple. — 27 cm. d'étoffe blanche, coton sans apprêt. — Epingle, ciseaux, aiguilles, fil, ruban métrique.

Exiger une bonne tenue des enfants et la plus grande attention à toutes les explications données. Les élèves travaillent toutes ensemble ; aucune ne doit devancer ses compagnes.

#### **Examen de la chemisette présentée pour modèle.**

Comment se nomme ce petit vêtement ? Chemisette. — Faire remarquer que chemisette est le diminutif de chemise. — Qui peut porter cette chemisette ? — Quelle partie du corps recouvre-t-elle ? — De combien de parties se compose ce vêtement ? — De deux parties : le corps et les manches. — Qu'observez-vous sur le corps ? Il se compose du devant et des deux parties du dos. Le devant et chacune des parties du dos sont séparées par l'entournure qui reçoit la manche. — Quelle différence y a-t-il entre le dos et le devant ? Le dos est plus large que le devant parce que le vêtement croise beaucoup, n'étant fermé ni par des boutons, ni par des attaches ; les deux côtés du dos sont simplement tenus l'un sur l'autre par une brassière. — Familiariser les élèves avec les mots *encolure* et *entournure*. — Examiner l'encolure du dos et celle du devant ; faire observer que dans tous les vêtements l'encolure du devant est toujours plus profonde que celle du dos. — Faire remarquer que le dessus de l'épaule est une simple ligne droite (conture plate), et que l'entournure du devant et celle du dos sont semblables. — Le contour de la chemisette (bords du dos et partie inférieure) sont des lignes droites.

Examiner la manche : elle ne se compose que d'un seul morceau dont deux des côtés sont réunis par une couture en biais. — Manche plus large à l'entournure que du côté de l'ourlet.

Examiner un patron découpé ; le poser sur le vêtement. — Que représente-t-il ? La moitié du corps de la chemisette. — Faire reconnaître les différentes lignes du contour ; observer surtout celle qui indique le milieu du devant et que l'on place sur le pli de l'étoffe.

Le patron de la manche ne représente que la moitié de celle-ci. Observer les diverses lignes qui forment le contour du patron, faire chercher ce qu'elles représentent ; insister sur la ligne qui indique le milieu de la manche et que l'on place sur le pli de l'étoffe.

Epingler le patron découpé sur le tableau noir, afin que les élèves puissent l'observer pendant qu'elles le dessineront.

(A suivre.)

L. PICKER.

## **ARITHMÉTIQUE**

*Degré intermédiaire.*

**CALCUL ORAL.**

### **Le quart et le huitième. — (Suite).**

1. Quels sont les trois quarts de 100 f. ?
2. Quel est le quart de 120 kg. ? les trois quarts ?

3. Je dois le quart de 50 f. Combien me rend-on lorsque je paie ma dette avec une pièce de 20 f. ? Rép. : 7 f. 50.
4. Un sac de charbon pèse 50 kg. On en a employé les trois quarts. Combien reste-t-il de kg. ? Rép. : 12,5 kg.
5. On a acheté 20 kg. de cerneaux de noix à 1 f. 20 le kg. On paie les trois quarts de la note. Combien doit-on encore ? Rép. : 6 f.
6. On achète 10 kg. fromage à 1 f. 25 le demi kg. On paie la moitié de la note. Combien doit-on encore ? Rép. : 12 f. 50.
7. On partage une orange entre 8 enfants. Quelle est la part de chacun ?
8. On partage une demi-orange entre quatre enfants. Quelle est la part de chacun ?
9. On partage un quart d'orange entre 2 enfants ? Quelle portion chacun en a-t-il ?
10. On partage 2, 3, 4, 5... 8 oranges entre 8 enfants ? Quelle sera la part de chacun dans chaque cas ?
11. On partage 2 oranges entre 16 enfants ?
12. Un gâteau devait être partagé entre 4 personnes, mais il arrive 4 nouveaux convives. Quelle sera la part de chacun ?
13. Un panier contient 16 fruits, les trois huitièmes sont des poires, le reste des pommes. Combien de ces dernières ? Rép. : 10.
14. Une bourse contient 32 f. Les  $\frac{5}{8}$  de cette valeur sont des pièces de 5 f. Le reste est en pièces de 2 f. Combien y en a-t-il ? Rép. : 6.
15. J'ai payé à mon laitier les sept huitièmes de la valeur de 100 litres de lait à 0,16 c. le litre. Combien lui dois-je encore ? Rép. : 2 f.
16. Une subdivision est forte de 56 hommes. Les deux huitièmes sont blessés dans un combat. Combien en reste-t-il de valides ?
17. Une couturière achète 11 m. + 9 m. + 12 m. de toile. Elle en emploie le huitième pour faire une chemise, puis elle en vend 25 m. à une cliente. Que vaut le reste de cette toile à 0,80 c. le m. ? Rép. : 2 f. 40.
18. Un laitier porte en ville 15 l + 13 l. + 8 litres de lait qu'il partage entre 16 ménages. Combien chacun reçoit-il de litres, en moyenne ? Rép. : 2,5 litres.
19. Un garçon de recettes a encaissé 35 f. + 15 f. + 20 f + 50 f. Il a payé une note s'élevant au huitième de ce qu'il a reçu. Combien lui reste-t-il ? Rép. : 105 f.
20. Un ouvrier a gagné 24 f. + 47 f. + 9 f. + 14 f. Il dépense, pour sa pension, les cinq huitièmes de son gain. Combien lui reste-t-il de pièces de 2 f. ? Rép. : 12 pièces.
21. J'ai acheté 1 kg. de café. En une semaine j'en ai employé les deux huitièmes. Combien me reste-t-il de grammes ? Rép. : 750 gr.
22. Un pain pèse 1 kg. Après le repas il ne pèse plus que un huitième de kg. Combien a-t-on consommé de grammes ? Rép. : 875 gr.
- CALCUL ÉCRIT. A. C.
- Exercices de récapitulation pour le degré moyen.*
1. Un négociant commence son commerce avec 18 275 f. Au bout d'une année il trouve que son capital a augmenté des 0,18. Combien possède-t-il alors ? Rép. : 21564 f. 50.
2. Un vigneron a encavé à la vendange 3785 litres de vin blanc et 16,5 hl. de vin rouge. Au mois de mars il constate un déchet des 0,08. Que vaut le reste de sa récolte, à 0,48 c. le litre de blanc et 0,45 le litre de rouge ? Rép. : 2354 f. 56.
3. J'ai 250 f. pour faire un voyage. Au bout de 16 jours j'ai dépensé les 0,64 de mon argent. Pendant combien de jours puis-je encore voyager ? Rép. : 9 jours.

4. Deux trains séparés par une distance de 524 080 m. vont à la rencontre l'un de l'autre. Le 1<sup>er</sup> fait 42 km. à l'heure et le 2<sup>me</sup> 580 hm. aussi par heure. Quelle distance les sépare au bout de 5 h. de marche? Rép. : 24080 m.

5. Une locomotive parcourt 245 hm. par heure. Elle met 3 h. pour aller de Lausanne à Guin (Fribourg). — Quelle est, en doubles dam. la distance qui sépare ces deux localités? Rép. : 3675 doubles dam.

6. Un ouvrier travaille neuf heures par jour, à 64 c. l'heure. Il veut économiser 32 sous par jour. Combien lui reste-t-il à dépenser par semaine pour l'entretien de sa famille? Rép. : 23 f. 36.

7. J'achète les 0,7 d'un champ rectangulaire de 68,5 m. de long sur 32 m. de large, à 48 c. le m<sup>2</sup>. Combien dois-je? Rép. : 736 512 f.

8. Pour faire le tour d'un carré, je fais 54 pas de 80 cm. Quelle est la longueur d'un côté de ce carré? Rép. : 10,8 m.

9. On veut entourer d'une clôture un terrain carré ayant 78,6 m. de côté. Quelle sera la dépense sachant que le m. de clôture vaut 1 f. 92?

Rép. : 603 f. 65.

10. Un épicier achète 16 sacs de cerneaux de noix pesant chacun 70 kg., à 1 f. 04 le kg. Chaque sac donne 36 litres d'huile qu'il vend 2 f. 8 le litre. Quel est son bénéfice sachant qu'il a payé 148 f. pour frais divers? Rép. : 300 f.

A. C.

## COMPTABILITÉ

### Compte d'une ménagère.

Une ménagère, dirigeant les marchés et le ménage d'une ferme, vous demande d'établir, d'après ce qui suit, le compte qu'elle présentera à la fin du mois au chef de l'exploitation.

Le 1<sup>er</sup> juin, elle recevait du patron la somme de 4 fr. 50 ; le même jour, elle vend au marché des légumes pour 4 f. et 4 1/2 douzaines d'œufs à 1 f. la douzaine ; elle fait des emplettes pour 5 f.. et paie au boulanger la cuisson de 48 kg. de pain à 0 f. 04. Le 8, elle vend au marché 7 douzaines d'œufs à 1 f. 05 ; des choux-raves et des carottes pour 3 f. ; des épinards pour 2 f. et 13 paquets de rhubarbe à 0 f. 15 le paquet ; elle achète 4,5 kg. de fromage à 1 f. 25 le kg. ; une demi-livre de beurre à 0 f. 80 ; 10 paquets de plantons de choux à 0 f. 20 le paquet ; un panier à salade 0 f. 90 ; 3 kg. de pain blanc à 0 f. 34 le kg. ; diverses emplettes pour 2 f. 10 ; elle dépense pour son dîner 1 f. 10.

Le 13, elle paie 5 kg. de café à 2 f. le kg. ; 1 kg. de gruau, à 0 f. 50. Le 14, 5 kg. de sel à 0 f. 20 le kg. Le 15, elle vend 6 1/2 douzaines d'œufs dont 4 à 1 f. 05 et le reste à 1 f. ; des épinards pour 3 f. 20 ; 7 paquets de poireaux à 0 f. 05 ; 7 paquets de rhubarbe à 0 f. 15 ; une poule pour 2 f. 25 ; elle achète une demi-livre de beurre à 0 f. 80 ; 3 paquets de plantons de poireaux à 0 f. 25 ; 150 plantons de choux-fleurs à 0 f. 80 le cent ; 5 paquets de choux à 0 f. 20 ; une livre de chocolat à 1 f. 30 ; 2 kg. de macaronis à 0 f. 55 ; 2 kg. sucre à 0 f. 45 ; 5 kg. de riz à 0 f. 55.

Le 22, elle vend au marché 5 1/2 douzaines d'œufs à 1 f. ; des groseilles pour 2 f. ; des épinards pour 1 f. 25 ; 5 paquets de poireau à 0 f. 05 ; 3 douzaines de salades à 0 f. 90 la douzaine ; elle paie la cuisson de 38 kg. de pain blanc à 0 f. 04 le kg. ; 2,8 kg. pain blanc à 0 f. 34 le kg. ; 0,5 kg. de beurre à 3 f. 20 le kg. ; 2 kg. de bouilli à 1 f. 60 le kg. ; achat d'une poche à soupe 1 f. 10 ; réparation de la lampe de la cuisine 0 f. 40 ; étaillage de 12 cuillères et fourchettes 0 f. 80 ; un paquet thé de Chine à 0 f. 95 ; des épices pour 0 f. 75 ; 4 litres de pétrole à 0 f. 20. Le 27, elle reçoit du chef d'exploitation 12 f. Le 28, elle achète 10 kg. de sucre, gros déchet à 0 f. 45 ; et 12 kg. de sucre en pain à 0 f. 46.

Combien la ménagère redoit-elle au 30 juin ?

S. D.

## COMPTÉ D'UNE MÉNAGÈRE

## COMPTÉ D'UNE MÉNAGÈRE

## Dépenses

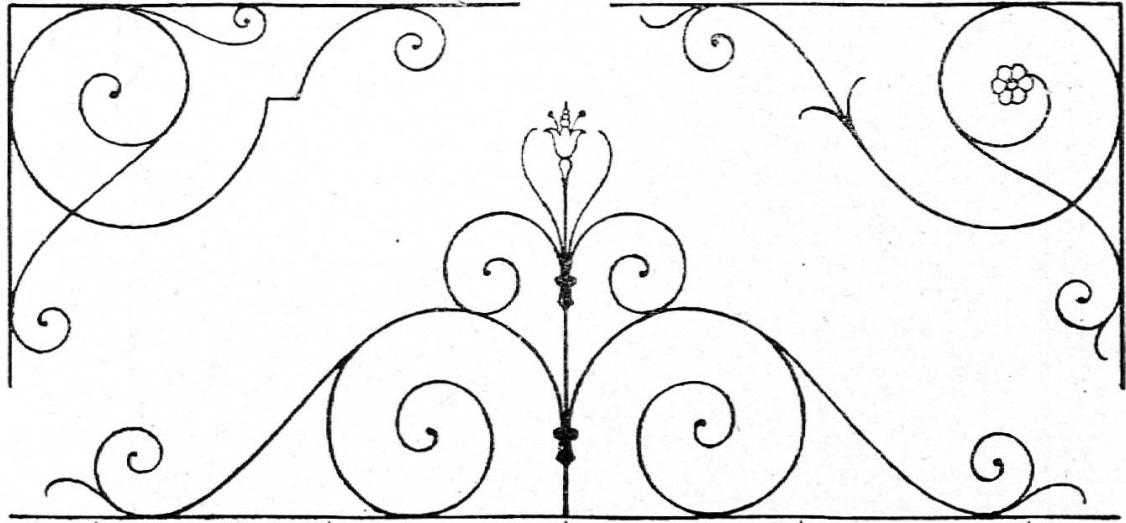
## Recettes

## COMPTÉ D'UNE MÉNAGÈRE

## Dépenses

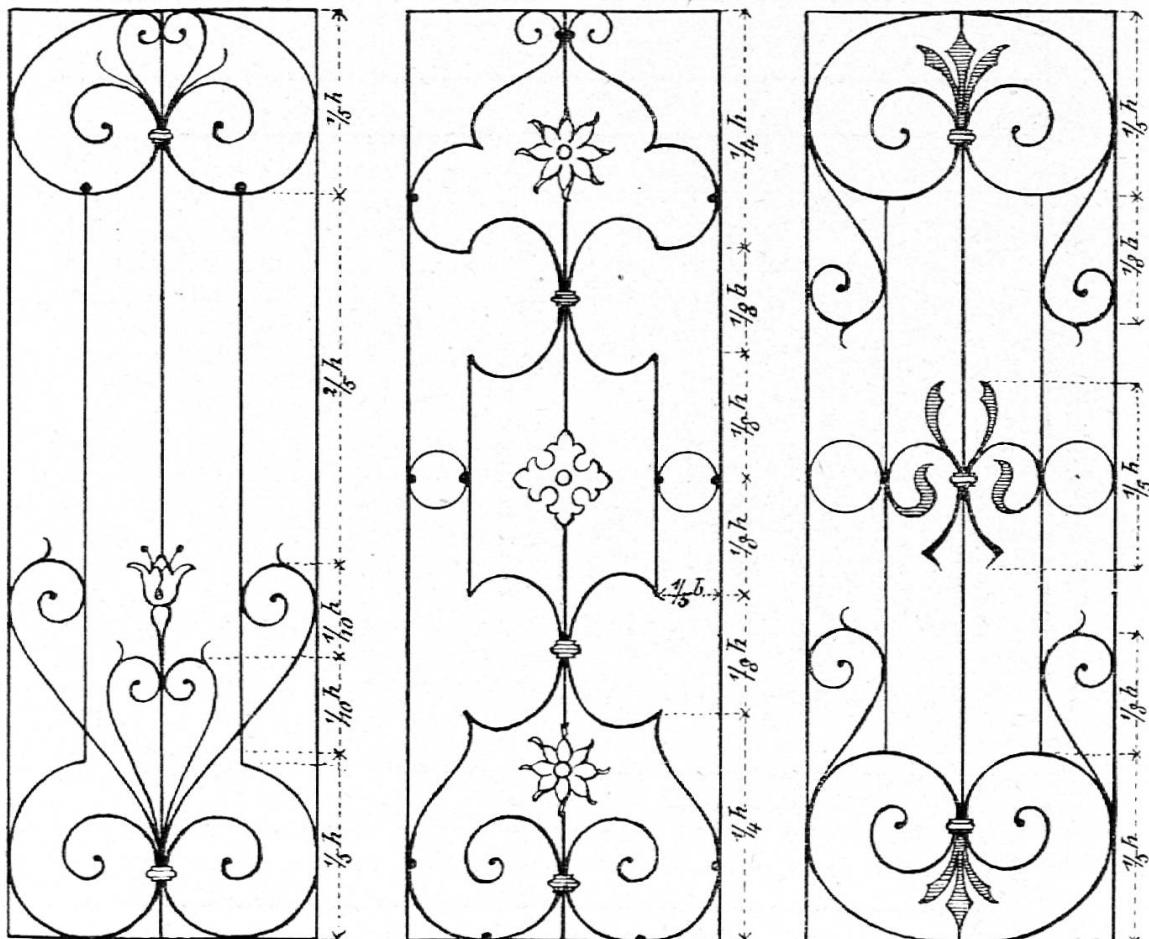
Mois	Jours	Reçu du chef d'exploitation	Mois	Jours	Reçus	Mois	Jours	Dépenses
Juin	1	Reçu du chef d'exploitation	4	50		Juin	1	Emplettes pour le ménage
)	1	Vendu des légumes	4	50				Payé pour cuire le pain
)	1	4 1/2 douzaines d'œufs à 1 f.	7	35		)	8	4,5 kg. de fromage à 1 f. 25
)	8	7 douzaines d'œufs à 1 f. 05	7	—		)	8	une demi-livre de beurre
)	8	des choux-raves et carottes	3	2		)	8	10 paquets plants de choux
)	8	épinards	2	—		)	8	un painier à salade
)	8	rhubarbe, 13 paquets à 0 f. 15	1	95		)	8	3 kg. de pain blanc
)	15	des œufs, 4 douz. à 1 f. 05	4	20				Emplettes pour le ménage
)	15	) 2,5 » à 1 f.	2	50				Payé son dîner
)	15	des épinards	3	20		13	5 kg. de café à 2 f.	
)	15	7 paquets de poireaux	—	35		13	1 kg. gruau	
)	15	7 paquets de rhubarbe	1	05		14	5 kg. de sel à 0 f. 20	
)	15	une poule	2	25		15	une demi-livre de beurre	
)	22	5 1/2 douzaines d'œufs à 1 f.	5	50		15	3 paquets de poireau à panter	
)	22	des groseilles	2	—		15	150 plantons de choux-fleurs	
)	22	des épinards	1	25		15	5 paquets de choux	
)	22	5 paquets poireaux	—	25		15	1/2 kg. de chocolat	
)	22	3 douzaines salades	2	70		15	2 kg. de macaronis à 0 f. 55	
)	27	Reçu du chef d'exploitation	12	—		15	2 kg. de sucre à 0 f. 45	
						15	5 kg. de riz à 0 f. 55	
						22	pour cuire le pain	
						22	2,8 kg. de pain à 0 f. 34	
						22	1/2 kg. de beurre	
						22	2 kg. bouilli à 1 f. 60	
						22	une poche à soupe	
						22	la réparation d'une lampe	
						22	l'étamage de 12 cuillères et fourch.	
						22	un paquet thé de Chine	
						22	des épices	
						22	4 litres de pétrole	
						28	10 kg. sucre, gros déchet à 0 f. 45	
						28	12 kg. sucre en pain, à 0 f. 46	
						28	BALANCE : la ménagère redoit	
						2		
								66 55

Consoles en fer forgé.



Fronton de portail.

Panneaux de porte.



Proportions: 1 sur 3 ( $40/120$  cm ou  $32/96$ ).

Afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du journal, nous prions nos abonnés à l'Etranger de nous faire tenir sans retard le montant de leur abonnement pour 1904. Gérance de l'Educateur,

---

## VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

---

**COLLOMBIER SUR MORGES.** — Le poste de pasteur de cette paroisse est au concours.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, jusqu'au 29 mars prochain, à 6 heures du soir.

---

### Ecole industrielle cantonale et Gymnase scientifique

Année scolaire 1904-1905.

**Examens d'admission :** lundi **18 avril**, dès 7 heures du matin.

**Age requis** pour l'entrée dans la classe inférieure : de l'Ecole industrielle cantonale, 12 ans ; du Gymnase scientifique, 16 ans, révolus au **31 décembre 1904**.

Inscriptions et renseignements à la Direction, jusqu'au **9 avril**, de 10 à 11  $\frac{1}{2}$  h.

**Ouverture de l'année scolaire 1904-1905 :** Mardi **19 avril**, à 2 heures.

#### Candidats au stage de géomètre.

Les candidats peuvent être admis, en qualité d'auditeurs, au **Gymnase scientifique**, après un examen sommaire.

---

**YVERDON.** — Le poste de **maître d'allemand au collège et à l'école supérieure d'Yverdon** est au concours.

Fonctions : enseignement de l'allemand : 30 heures par semaine.

Traitemen initial : fr. 3000.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes (services des cultes), avant le 11 avril, à 6 heures du soir.

---

### Musée scolaire cantonal

Les collections de vues ci-après sont mises à la disposition des instituteurs qui les demanderont :

- |                                      |                            |
|--------------------------------------|----------------------------|
| 1. Travaux du percement du Simplon.  | 5. Engadine.               |
| 2. Zermatt.                          | 6. Monuments de la Suisse. |
| 3. Oberland.                         | 7. Palestine.              |
| 4. Autour du lac des Quatre-Cantons. | 8. Au fond des mines.      |

Ces collections comprennent 25 à 30 vues chacune. Elles sont contenues dans des boîtes qui permettent de les expédier par la poste.

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes étudie dès maintenant comment il lui sera possible d'organiser à cet égard un service spécial en vue de mettre à la disposition du personnel enseignant un certain nombre d'appareils à projections.

*Le Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes :*

CAMILLE DECOPPET.

On demande, pour le milieu d'avril :

## *Professeur de dessin artistique*

pouvant enseigner en même temps le français pour

### **Institut de la Suisse allemande**

S'adresser sous **Z à G 403 à l'agence de publicité Rodolphe Mosse, St-Gall.** Z à G 403

## **Jeune instituteur**

St-Gallois, désire être reçu dans maison particulière pour apprendre la langue française et où il pourrait faire de la musique. On donnerait la préférence à la famille d'un professeur d'une école industrielle. Offres sous chiffres **F 932 G.**

à Haasenstein & Vogler, St-Gall.



### **J. PHILIPPON**

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

*Même maison rue St-Pierre, 15*

#### **Articles Chinois et Japonais**

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc

#### **Spécialité : THÉS O-MI-TO**

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

## **ÉPARGNE SCOLAIRE**

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

**Vêtements confectionnés  
et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS**

## **J. RATHGERB-MOULIN**

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.  
Draperie et Nouveautés pour Robes.  
Linoléums.  
Trousseaux complets.

# Institut pour égeues

Directrice : M<sup>le</sup> WENTZ

**Villa Verte, Petit-Lancy  
GENÈVE**

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.



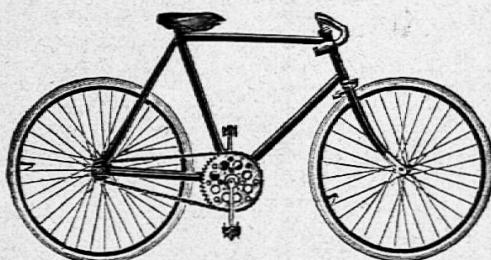
Consultations  
tous les jours  
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

**MM. les instituteurs qui demanderont le catalogue de la maison  
O. EICHENBERGER, 18, Bd. des Philosophes, Genève, recevront à  
titre gracieux un exemplaire des chœurs édités par la dite maison.**

## **VÉLOS • MOTOCYCLITES**



Modèle 1904, **ELCESIOR** et **COLOMBE**  
marques connues depuis 15 ans en Suisse, par  
leur élégance, leur solidité, leur roulement  
léger et leur **prix inégalable de bon  
marché**. Catalogue franco.

Représentant général pour la Suisse :

**L. Ischy, Payerne**

Facilités de paiement pour MM. les instituteurs.

**M<sup>CE</sup> BOREL & C<sup>IE</sup> - NEUCHÂTEL  
· SUISSE ·**



DESSIN · GRAVURE  
· CARTES GÉOGRAPHIQUES ·  
CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES  
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES  
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.  
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES  
POUR COURS ET CONFÉRENCES.  
· CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE ·

## **FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS**

**CH. CHEVALLAZ**

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

### **COURONNES MORTUAIRES**

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,  
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*

MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'

# Instruments de Musique



## FETISCH FRÈRES

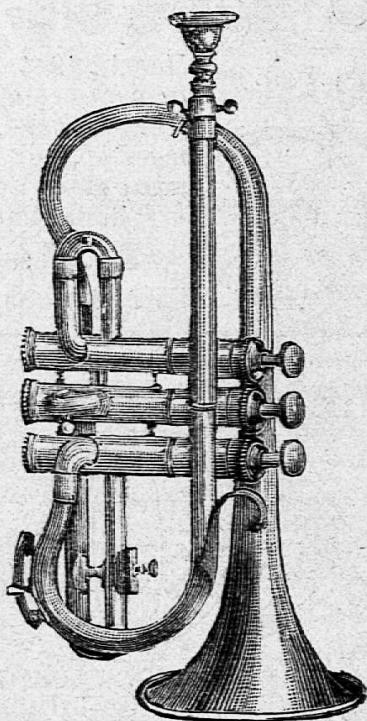
Atelier de  
Lutherie



FABRICATION ARTISTIQUE

DE

Violons,  
Altos,  
Violoncelles,  
Contrebasses,  
Archets.



Maison de  
Confiance  
fondée en 1804



Grande  
Renommée

35, rue de Bourg, 35, Lausanne

Succursale à Vevey

Instruments à Vent, en Cuivre et en Bois

de qualité supérieure garantie et à des prix défiant toute concurrence.

MUSIQUE POUR FANFARES, HARMONIES, ORCHESTRES ET CHORALES

NOUVEAUTÉS

Gibernes, insignes, casquettes, cartons et cahiers.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL<sup>me</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 14.



LAUSANNE — 2 avril 1904.

# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

### COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **Paul-E. Mayor**, instituteur, Le Mont.

JURA BENOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont *l'Éducateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

### Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.  
**Rosier**, William, prof., Genève.  
**Grosgruin**, L., prof., Genève.  
**Pesson**, Ch., inst. Céligny.

### Jura Bernois.

MM. **Fromalgeat**, L., inst.. Saignelégier.  
**Duvolzin**, H., direct.. Delémont.  
**Gylam**, A., inspecteur, Corgémont.  
**Baumgartner**, A., inst.. Bienné.  
**Chatelain**, inspecteur, Porrentruy.  
**Moekli**, inst., Neuveville.  
*Vacat.*

### Neuchâtel.

MM. **Brandt**, W., inst., Neuchâtel.  
**Decreuse**, J., inst., Boudry.  
**Rusillon**, L., inst., Couvet.  
**Amez-Droz**, E., inst., Villiers.  
**Barbier**, C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.  
**Perrenoud**, Ul., dir., Asile des Billodes.

### Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst.. Collonges.  
**Michaud**, Alp., inst.. Bagnes.

### Vaud.

MM. **Cloux**, J., Lausanne.  
**Jayet**, L., Lausanne.  
**Magnin**, J., Lausanne.  
**Martin**, H., Lausanne.  
**Visinand**, L., Lausanne.  
**Rochat**, P., Yverdon.  
**Failletaz**, C., Arzier-Le Muids.  
**Briod**, E., Lausanne.  
**Cornamusaz**, F., Trey.  
**Dérlaz**, J., Baulmes.  
**Collet**, M., Brent.  
**Visinand**, La Rippe.  
**Perrin**, M., Lausanne.  
**Magnenat**, Oron.

### Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.  
M. **Fritschi**, Fr., Neumünster-Zurich

## Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Ed., président honoraire, Neuchâtel.  
**Latour**, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.  
**Thiébaud**, A., inst., vice-président, Le Locle.

MM. **Hofmann**, inst., secrétaire, Neuchâtel.

**Perret**, C., inst., trésorier, Lausanne.

**Guex**, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

# P. BAILLOD & C<sup>IE</sup>

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE

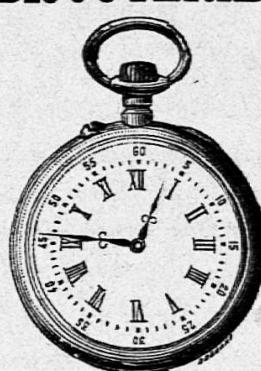


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ  
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.

# LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

## Ouvrages de M. ROSIER, professeur

### Enseignement de la Géographie

**Géographie générale illustrée. Europe.** Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques. Troisième édition, in-4<sup>o</sup> cart. 3 fr. 75

— **Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Ouvrage illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4<sup>o</sup> cart. 4 fr. —

— **Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse. In-4<sup>o</sup> cart. 1 fr. 50

— **Manuel-atlas** destiné au *degré moyen* des écoles primaires vaudoises. *Canton de Vaud*, par H. SCHARDT. *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Deuxième édition. In-4<sup>o</sup> cart. 2 fr. 25

— *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Neuchâtel*. 216 figures, dont 60 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25

— *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Genève*. 210 figures dont 58 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25

— **Suisse et premières notions** sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. 129 figures, dont 46 cartes en couleurs. In-4<sup>o</sup> cart. 2 fr. —

**Manuel-atlas** destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. *Notions sur la Terre et sur la lecture des cartes. Géographie des cinq parties du monde. La Suisse.* Ouvrage contenant de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleurs dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, au 1/700 000. In-4<sup>o</sup> cart. 3 fr. —

**Carte de la Suisse** pour les écoles au, 1/700 000, sur papier, 0 fr. 50  
» » » sur toile, 0 fr. 70

— **Carte muette de la Suisse**, au 1/700 000 pour les écoles. 0 fr. 20

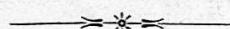
**Rosier et Gæbler.** Carte murale de l'Europe, montée sur toile et rouleaux. 25 fr. —

### En cours d'impression :

## HISTOIRE DE LA SUISSE

*avec cartes en couleur et nombreuses illustrations*

ouvrage destiné aux écoles primaires de la Suisse romande.



 Le catalogue complet est envoyé franco sur demande. 

# Matériel scolaire



**Fabrique de Cahiers**  
pour Ecoles.

ARDOISES, TABLEAUX NOIRS

Encres, Encriers

PLUMES D'ACIER, CRAYONS

**ARTICLES**  
POUR LA  
**PEINTURE**  
ET LE

**DESSIN**

**Papiers**  
à dessin.

Echantillons  
sur  
demande  
gratuit.



**KAISER & C°, BERNE**  
Nombreuses récompenses, première maison en Suisse, fondée en 1866.

Catalogue en français, illustré, sur demande, gratis

**LIVRES**

PLUSIEURS  
Représentations  
générales  
en Suisse

DE  
**TABLEAUX**  
ET  
**Moyens d'intuition**  
Tableaux  
modèles et collections  
pour l'enseignement  
des sciences naturelles.

Premières qualités. — Prix très avantageux.

**SPÉCIALITÉ D'ARTICLES  
SCOLAIRES**

